

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 MAI 2024

Délibération n°2024.05.62 B

Forum professionnel des partenaires et acteurs jeunesse du territoire de GrandAngoulême 2024 : demande de subvention auprès de la Caisse d'allocations familiales de la Charente

LE SEIZE MAI DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 7 mai 2024

Secrétaire de Séance: Pascal MONIER

Membres en exercice: 27
Nombre de présents: 20
Nombre de pouvoirs: 4
Nombre d'excusés : 3

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Hassane ZIAT,

Ont donné pouvoir :

François ELIE à Philippe VERGNAUD, Thierry HUREAU à Francis LAURENT, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Pascal MONIER,

Excusé(s):

Michel BUISSON, Jean-Jacques FOURNIE, Vincent YOU,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240516-2024_05_62Bb-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024

Affichage : 29/05/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2024

**DELIBERATION
N°2024.05.61 B**

Rapporteur : Hélène GINGAST

FORUM PROFESSIONNEL DES PARTENAIRES ET ACTEURS JEUNESSE DU TERRITOIRE DE GRANDANGOULÊME 2024 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA CHARENTE

Pilier : 1/ REpondre AUX BESOINS DES HAB ET DES COMMUNES

Ambition : 102 ACCÈS DES FAMILLES AUX SCES DE PROXIMITÉ

Enjeux : 10201 1) COORDINATION ENFANCE JEUNESSE

Considérant les enjeux de la Convention Territoriale Globale (CTG) et du projet d'agglomération « GrandAngoulême vers 2030 », les résultats des travaux du Conseil De Développement, et les conséquences de la crise sanitaire sur les jeunes, la feuille de route Enfance Jeunesse a retenu 3 axes stratégiques et les objectifs opérationnels correspondants :

- Clarifier, rendre lisibles et accessibles les politiques en faveur des jeunes sur le territoire de GrandAngoulême ;
- Soutenir et développer une dynamique partenariale, accompagnant les politiques publiques ;
- Maintenir, faire venir et associer les jeunes : co-construire avec les jeunes une offre de service améliorée, répondant à leurs attentes, au travers des compétences de GrandAngoulême.

Conformément à cette feuille de route, fort de la réussite de la première édition du 15 novembre 2022, et vu les attentes des principaux partenaires et acteurs Jeunesse du territoire, le **Forum des partenaires et acteurs de la Jeunesse** du territoire de GrandAngoulême a été renouvelé le 28 mars 2024.

Cet événement, qui a vocation à être récurrent tous les ans, avait pour objectifs de renforcer l'interconnaissance des acteurs et des projets, de renforcer la coopération, le faire-ensemble dans le cadre d'une politique publique souvent morcelée et difficilement lisible, et de mettre en lumière des initiatives innovantes pour les mutualiser et les développer.

Cette seconde édition du forum a été consacrée à la mobilité et aux déplacements des jeunes sur le territoire communautaire.

Au cours de cette matinée événement, une trentaine de structures partenaires et acteurs jeunesse de GrandAngoulême étaient invitées à participer à différents ateliers d'interconnaissance et d'échanges sur le sujet de la mobilité.

Cet événement a eu lieu le jeudi 28 mars 2024, de 9h00 à 14h00, à l'espace Carat, à L'Isle d'Espagnac.

Un co-financement de la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente (CAF) est sollicité, à hauteur de 30% du total des dépenses qui s'élève à 8 337,52 €, soit 2 501,26 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240516-2024_05_62Bb-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024

Affichage : 29/05/2024

Je vous propose :

D'APPROUVER l'action évènement Forum des partenaires et acteurs de la Jeunesse présentée ci-dessus, à destination des professionnels partenaires et acteurs de la jeunesse sur GrandAngoulême, afin de renforcer l'interconnaissance des acteurs et des projets, la coopération et le faire-ensemble.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à déposer un dossier auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente sollicitant une subvention de 2501,26 € au titre de la Convention Territoriale Globale de GrandAngoulême,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
--	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240516-2024_05_62Bb-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024

Affichage : 29/05/2024